

## HONORAIRES DE TRANSACTION IMMOBILIÈRE

(À la charge exclusive des vendeurs)

- *Sur vente d'immeuble, terrain et commerce*

De 0 € à 71 999 €, honoraires forfaitaires :	4 166,67 € HT (5 000 € TTC)
À partir de 72 000 € jusqu'à 274 999 € :	7,00 % TTC *
À partir de 275 000 € jusqu'à 324 999 € :	6,50 % TTC *
À partir de 325 000 € jusqu'à.....399 999 € :	6,00 % TTC *
Au-delà de 400 000 €	5,00 % TTC *

\* Sur le prix de vente, TVA au taux actuel de 20 %

Honoraires d'estimation sans mise en vente : 208,33 € HT soit 250,00 € TTC

*Honoraires pour prestation unique – Honoraires du mandat d'origine en cas d'inter-cabinet – Honoraires forfaits selon prestations*

## Honoraires de location / gestion annuelle

### **ESTIMATION locative : (à la charge du demandeur)**

- Avis de Valeur locative : 150 € TTC

#### **LOCATION**

- Commercialisation et négociation : 50 € TTC (à la charge du bailleur)
- Visite / dossier / rédaction du bail : 5 % TTC du loyer annuel HC (à la charge de chacune des parties : locataire et bailleur)
- État des lieux : 2 % TTC du loyer annuel HC (à la charge de chacune des parties : locataire et bailleur)
- Location de biens à usage professionnel ou commercial : 10 % TTC du loyer annuel (à la charge de chacune des parties : locataire et bailleur)

#### **GESTION LOCATIVE (à la charge du bailleur)**

- Honoraires sur les encaissements: 6% HT soit 7,2% TTC
- Honoraires sur les encaissements à partir de 4 lots: 5% HT soit 6% TTC
- Facturation mensuelle: 2 euros par mois (frais divers)
- Assurances (taux pouvant évoluer en fonction des tarifs assureurs): 3% TTC (des sommes encaissées)
- Honoraires sur travaux supérieurs à 1000 euros: 1% TTC du montant des travaux (gestion du devis à la facturation)
- Aide à la déclaration fiscale annuelle des revenus fonciers: 35 euros TTC
- Honoraires prestations supplémentaires: 50 euros / heure TTC (contentieux, sinistre, changement de propriétaire)
- Résiliation de mandat: 50 euros TTC par lot